



Conseil d'école du 1^{er} trimestre 2014/2015
Maternelle des Templiers
91360 EPINAY SUR ORGE
Mardi 4 Novembre 2014



Présents : Mme CILIA-PICHON, Directrice
Mmes TOUAKNI, GARGOT et CABEDOCE, Enseignantes
Mme ROUSSEAU, parent d'élèves PEEP
Mme BATIOU, Mme GONCALVES Parents FCPE
Mme FRANÇOIS, Adjointe au Maire pour les affaires scolaires

Absent et excusé : Mr COULET DDEN

1 - Présentation de l'équipe :

Directrice : Madame Isabelle CILIA-PICHON (reçoit sur RV les mardis)

Enseignantes : Isabelle CILIA-PICHON, Marie BARET (le mardi) et **ATSEM :** Angélique POPINEAU

Enseignante : Valérie CABEDOCE et **ATSEM :** Marilyn ROUSSARD

Enseignante : Catherine TOUAKNI et **ATSEM :** Rolande FOIS

Enseignante : Catherine GARGOT et **ATSEM :** Claudy BEAUHAIRE

AVS : Isabelle LE MINH LOC (pour 2 enfants sur l'école relevant de la MDPH)

Assistante administrative : Isabelle BODIER tous les jours de 13h15 à 15h45

Médecins : Mme BEN CHAABANE (médecin scolaire – grande section)

Mme TERRASSE (médecin PMI Longjumeau – petite et moyenne sections) et Céline LEFEVBRE infirmière PMI → Visites sur les jeudis matins

Rased : Mme LHUILLER (psychologue scolaire)

Enseignant référent : Mme NOLLET - MDPH

Cantine : Sanela, Safina, 1^{er} service les élèves d'Angélique et Marilyn ; 2^{ème} les autres élèves avec Rolande et Claudy.

Garderie : Isabelle- Véronique – Simon - Nicolas - Delphine

2 - Effectifs :

105 élèves répartis à la rentrée ainsi :

Classe 1 = PS Isabelle CILIA : 26 petits

Classe 2 = PS et MS Valérie CABEDOCE : 17 petits et 8 moyens = 25

Classe 3 = MS et GS Catherine GARGOT : 14 moyens et 13 grands = 27

Classe 4 = GS Catherine TOUAKNI : 6 moyens et 21 grands = 27

Conclusion :

Total par section : PS = 43 - MS = 28 - GS = 34 soit au total 105 enfants

3 - Confirmation des dates des prochains conseils d'école : Avec l'accord de tous les participants, les 2 prochains conseils d'école seront, **les mardis 10 mars et 16 juin 2015 à 16h.**

4 - Vote du règlement intérieur pour 2014/2015 :

Un premier règlement intérieur a été donné et signé par les familles à la rentrée dans le cahier de correspondance. Un nouveau règlement est proposé suite au nouveau règlement départemental. Il a été voté à l'unanimité.

Rappels horaires et responsabilité : Le matin, les enfants doivent arriver entre 8h20 et 8h30. Les portes doivent être fermées à 8h40. Les enseignants ne sont plus responsables des enfants dès la sortie des classes soit à 11h30 ou à 12h et dès 15h45. Pour toute absence de l'élève, laisser un message téléphonique et ensuite rédiger un mot sur papier libre pour l'enseignante.

La charte de la laïcité : Elle est affichée dans l'entrée et est consultable sur le site du ministère.

La charte internet : est consultable sur le site du ministère mais pas nécessaire à appliquer au sein de l'école car pas d'ordinateur dans les classes.

5 - Election des parents d'élèves :

2 Sièges FCPE : Madame BATIOU, Madame GONCALVES, suppléant: Madame GARNIER

2 Sièges PEEP: Madame ROUSSEAU, Monsieur CHRONE, suppléants: Madame CHRISTINE et Monsieur ROUSSEAU

4 postes à pourvoir : 2 pour la FCPE, 2 pour la PEEP. 188 électeurs inscrits, 99 votants, dont 3 bulletins blancs ou nuls.

49 votants FCPE et 47 votants PEEP.

Le vote du matin permet un très bon taux de participation de 52.66%. Meilleur taux de la Commune.



Conseil d'école du 1^{er} trimestre 2014/2015
Maternelle des Templiers
91360 EPINAY SUR ORGE
Mardi 4 Novembre 2014



6 - Projet d'école :

Quatrième et dernière année du projet depuis septembre 2011 et qui se terminera en juin 2015. Une prolongation d'un an a été faite.

- 1) Construire une culture littéraire, donc travailler la littérature en réseau avec des références communes à la classe ou à l'école comme par exemple, un auteur, un personnage, une série ... Prendre plaisir, favoriser la concentration et la compréhension.
- 2) Résoudre des problèmes dans les différents domaines comme l'espace, le temps, les formes... : En MS et GS seulement, recherche et résolution en petits groupes et bilan en groupe classe. S'investir, échanger, verbaliser.
- 3) Créer une culture musicale commune. Développer les qualités d'écoute, travail de la voix, accompagnement rythmique. Tenir son rôle dans une production collective ... Avec une intervenante et un projet particulier par classe. De novembre à juin le jeudi 30 minutes par classe, soit 12h au total. Projet soumis à Mme l'Inspectrice et validé.
- 4) Activités pédagogiques complémentaires (APC): les lundis et les jeudis 11h30 à midi (où le jour suivant si jour férié), des aides à l'apprentissage plus personnalisées seront mises en place sur diverses compétences du programme, ainsi que d'autres ateliers en petits groupes.

7- Classe de découverte sans nuitées :

- La Mairie finance en totalité le projet d'école sans nuitée et propose 5.687 € que nous comptons répartir de la façon suivante :

Chaque classe participe à toutes ces activités :

Intervention d'une artiste pour 24 séances de 30 min par classe (+ préparations, réunions, présentation aux parents) dès novembre pour tous les élèves. (2.600 €) Des spectacles à l'école et au Théâtre de Longjumeau sont prévus dès janvier pour les 4 classes

8- Evénements :

Vendredi 19 décembre : Le Père - Noël de la caisse des Ecoles puis goûter de Noël avec tous les enfants de l'école dès 14h30

Lundis 12 et 26 Janvier : « Ateliers de percussions du monde » de Jean PIERLOT

Vendredi 30 Janvier : « Petit Singe » de Jean PIERLOT

Vendredi 6 février à 16h : réunion de parents classe Isabelle et remise livrets MS et GS

Mardi 17 Mars à 14 h : « Bastien dans la lune » au théâtre de Longjumeau

Vendredi 17 avril à 14h30 Carnaval Le carnaval est organisé pour et par tous les enfants de l'école sur un thème précis avec la fabrication des costumes. Toutes les familles sont invitées au défilé, au lancer de confettis et au goûter dès 14h30.

Lundi 11 Mai : « Village de bambous » de Jean PIERLOT

Samedi 21 juin au matin: animation sur la musique (détails plus tard dans l'année) Les parents sont cordialement invités.

Vendredi 26 juin à 9h : Course d'endurance sur le terrain de rugby.

Partenariat :

1 animation ou 2 RV bibliothèque dans l'année.

Caisse des écoles : Père Noël en décembre et spectacle à définir par la suite.

Ecoles : En juin , accueil des futurs Petite Section. Visite des GS dans les 2 écoles élémentaires en CP

9- Travaux d'été :

Mme FRANÇOIS nous précise les travaux d'été qui ont été faits : l'office de la restauration a été réhabilité. Le portail de la cour a été changé.

10- Questions diverses et rappels :

Mme FRANCOIS nous précise que les horaires sont réguliers et lisibles en accord avec le schéma départemental de l'Essonne. Il y a 45 mn de gratuité de service de 15h45 à 16h30. L'équipe du personnel communal est stable et impliquée. La Mairie a dû s'adapter aux contraintes des nouveaux horaires, des locaux et des personnels. Pour les Maternelles, obligation d'ouvrir les 3 Centres de Loisirs sur les 3 écoles le mercredi. Embauche de personnel. Midi relais ATSEM/animateurs. 15h45/16h30 binôme

animateurs/ATSEM. Mise en place des malles de jeux, d'instruments et de marionnettes.